

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 26 (1955)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVI^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 1. Janvier 1955

SOMMAIRE :

- Croix routière ou réseau routier actuel*
- Essais de destruction de broussailles avec les acides dichloro et trichlorophénoxyacétique sur pâturage*
- Chronique économique*
- Requête pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer dans le Jura bernois pour la période du 22 mai 1955 au 2 juin 1956*

Croix routière ou réseau routier actuel

Le problème de la circulation suscite toujours de vives discussions en Suisse. Deux thèses s'affrontent.

Les uns estiment que le réseau routier actuel a fait ses preuves. Il répond à un besoin. Il suffit de le corriger, de l'adapter aux nécessités de notre époque. Les autres préconisent la construction de la Croix routière, soit de deux grandes autoroutes traversant le pays, de l'ouest à l'est et du nord au sud.

Un projet centenaire : la Croix ferroviaire

Le débat n'est pas nouveau.

Il y a cent ans, très exactement, la venue du chemin de fer posait le même problème au pays.

Par où les chemins de fer devaient-ils passer ? Les Bâlois, à la frontière, se préoccupaient, avant tout, de faire aboutir, chez eux, les lignes venant de France et d'Allemagne. Ils estimaient que, dans l'intérêt du commerce de transit, pour traverser la Suisse, des lignes directes rendraient plus de service que des lignes desservant les villes importantes du pays. Les Zurichois voyaient d'un mauvais œil la ligne du Gothard passer par Lucerne.

Deux tendances très nettes se dégagent, l'une centralisatrice l'autre fédéraliste

Les centralisateurs, à la tête desquels se trouvait J.-J. Speiser de Bâle — ce n'est pas un hasard — répétaient qu'il fallait voir grand et loin. Ils demandaient qu'on remette la solution du problème ferroviaire à la Confédération, seule autorité capable de faire taire l'esprit fédéraliste étroit, mesquin, égoïste, seule à même de s'élever au-dessus des considérations et des intérêts régionaux et de travailler pour l'ave-